

MEMBRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

L'engagement personnel fait partie de vos valeurs ?

C'est aussi l'une des nôtres.

Siéger au conseil d'administration est une activité enrichissante et gratifiante.

Représentez les membres de votre caisse et faites profiter votre coopérative financière de votre expérience tout en contribuant au développement des communautés.

Vous avez de l'intérêt ? Vérifiez d'abord si vous êtes éligible.

Vous devez être membre de la caisse depuis au moins 90 jours à la date de l'assemblée générale annuelle et avoir un domicile, résider ou travailler au Québec.

➤ Pour connaître les autres critères d'éligibilité, consultez la **Trousse d'information des personnes candidates** et le **formulaire d'avis de candidature** disponibles à l'adresse suivante :
[Caisse Desjardins du Haut-Saint-François - Desjardins](#)

5 postes en élection et profils idéalement recherchés

- des personnes ayant des compétences dans l'un ou l'autre des domaines suivants : coopération ; développement durable et technologies de l'information ;
- 2 femmes et 3 hommes pour maintenir la parité. Les personnes non binaires sont également invitées à soumettre leur candidature ;
- des membres appartenant aux groupes d'âge suivant : 1 de 18-34 ans ; 3 de 35-49 ans et 1 de 50-64 ans ;
- des personnes représentant les secteurs d'activités économiques suivants ; agroforestier, santé, commercial et construction ;
- des personnes avec des aptitudes en technologie numérique.

Comment poser ma candidature ?

C'est très simple.

Faites parvenir le **formulaire d'avis de candidature** obligatoire, dûment complété, et votre **curriculum vitae** (CV) à l'attention du comité de Mise en candidature, **par courriel** :

sarah.a.reid@desjardins.com

La date limite pour déposer votre candidature est le 9 février 2025 à 23 h 59.

L'assemblée générale annuelle se tiendra le **8 avril 2025**.

Pour toute information

Contactez Sarah Reid au 819-832-4916, poste 7752129